

---

## Actions sur la qualité de l'eau

---

### AGRIBIOVAR



Maison du Paysan Zac de la Gueiranne  
Maison du Paysan  
83340 LE CANNET DES MAURES

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Fanny Prache  
[agribiovar@bio-provence.org](mailto:agribiovar@bio-provence.org)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



---

### CONTEXTE

Agribiovar est une association loi 1901 qui a pour objet de développer l'agriculture biologique dans le Var, et en particulier sur les territoires à « enjeu eau ». Les actions réalisées concernent le Bassin Versant Carami-Issole situé en Provence verte, considéré comme vulnérable du point de vue des pollutions aux pesticides et/ou aux nitrates.

### OBJECTIFS ET RESULTATS

#### Objectifs généraux

L'objectif principal est de développer l'agriculture biologique et ses pratiques vertueuses pour l'environnement sur le bassin versant Carami-Issole au travers de plusieurs volets d'action :

1. Accompagner les conversions vers l'AB
2. Accompagner les installations agricoles en AB
3. Suivre et conseiller les agriculteurs bio
4. Organiser des formations techniques
5. Sensibiliser les agriculteurs conventionnels à l'agriculture biologique

#### Résultats quantitatifs

Bilan d'action 2021 :

- 2 installations accompagnées dont un collectif de 7 personnes
- 2 conversions accompagnées (1 viticulture-oléiculture et 1 viticulture) soit 5-6Ha prairies, 7Ha de vignes, 1-2Ha oliviers
- 1 agriculteur accompagné au travers d'un suivi technique en maraîchage

Accompagnement ponctuel d'agriculteurs en conversion ou en AB : 6 agriculteurs accompagnés dont 2 accompagnements à la télédéclaration PAC. *Filières* : 1 grandes cultures, 1 maraîchage-arboriculture, 2 viticulture, 2 maraîchage *Surfaces concernées* : 15Ha grandes cultures, 200Ha viticulture, 2Ha maraîchage

5 formations réalisées sur le territoire - 38 agriculteurs formés : Irrigation en maraîchage bio : conduite des irrigations et techniques d'optimisation de l'eau, Déchiffrer son analyse de sol et évaluer la fertilité de son sol, Produire des petits fruits rouges en bio, Greffage des fruitiers et de la vigne en bio, Varroa en apiculture : construire une stratégie de lutte innovante en bio.

1 journée d'échanges techniques : Fertilité du sol à Garéoult chez une maraîcher - 8 participants

1 sondage pour recueillir les besoins en formation technique auprès des agriculteurs du secteur : Sondage sur les besoins toutes filières envoyé en juillet auprès de 143 producteurs

Sensibilisation et information : Envoi d'une revue technique éditée par le réseau Bio de PACA à tous les nouveaux notifiés en 2021

## MISE EN OEUVRE

### Description de l'action

Agribiovar propose un accompagnement à la conversion, adapté à chaque producteur. Notre soutien est souvent déterminant dans un acte de conversion, les producteurs étant souvent « effrayés » par les démarches à entreprendre : première prise de contact (en général téléphonique) puis envoi d'informations (techniques, économiques, réglementaires) par courrier et prise de rendez-vous.

Agribiovar rencontre de plus en plus de porteurs de projet ayant un projet d'installation sur le territoire du bassin versant du Carami et de l'Issole. En parallèle, nous sommes également sollicités par des collectivités du bassin versant qui ont pour projet d'installer des agriculteurs sur leur territoire. Ainsi, nous sensibilisons les collectivités pour que ces installations se fassent préférentiellement en agriculture biologique, et nous effectuons un travail d'accompagnement des porteurs de projet dans leur installation, en lien avec les autres organismes (Point Info Installation, Chambre d'agriculture, ADEAR) : conseil technique, économique, réglementaire et administratif pour que l'installation en agriculture biologique se fasse dans les meilleures conditions possibles, en lien avec les acteurs du territoire.

Une fois leur installation ou leur conversion en agriculture biologique effectives, les agriculteurs gardent un besoin d'accompagnement et de conseil spécifique à ce mode de production, en particulier sur les aspects techniques et réglementaires. Agribiovar propose ainsi un suivi aux agriculteurs dans le but d'apporter un appui à la pérennisation de leur activité en agriculture biologique.

Une fois la période de conversion terminée, les agriculteurs bio restent demandeurs de conseils et d'accompagnement. Agribiovar assure donc un suivi (essentiellement technique) des producteurs pour les sécuriser en période de production.

### Planning

Ces actions se sont déroulées tout au long de l'année au grès des demandes et sollicitations.

### Moyens humains

Une équipe de 3 conseillères a réalisé ces actions :

1 conseillère dédiée au maraîchage, 1 conseillère toutes filières et 1 conseillère commercialisation

### Moyens financiers

L'Agence de l'Eau a financé ces actions au travers de l'Agglomération Provence verte qui a assuré le lien avec elle via le pilotage des actions.

### Partenaires mobilisés

Ces actions ont été mené en parallèle d'actions portées par la Chambre d'Agriculture du Var

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

### Facteurs de réussites

Un territoire qui possède déjà de nombreux agriculteurs ayant passé le pas de la certification AB, ce qui entretient un dynamisme et inspire les agriculteurs encore réticents.

Des agriculteurs qui ont envie de monter en compétences techniquement pour préserver la qualité de l'eau et avoir des pratiques vertueuses de l'environnement.

Une équipe salariée mobilisée et des intervenants extérieurs spécialisés.

### Difficultés rencontrées

Des difficultés à toucher un public toujours plus large et non averti à l'AB. Beaucoup d'agriculteurs s'installent encore seuls et sans accompagnement.

### Recommandations éventuelles

Une meilleure concertation des acteurs et un travail en amont sur la complémentarité des actions notamment en ce qui concerne le public ciblé.

---

## Mots clés

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | AGRICULTURE | ASSOCIATIONS | LABEL ECOLOGIQUE | ECOEXEMPLARITE | FORMATION PROFESSIONNELLE | AMELIORATION DES PERFORMANCES

## Dernière actualisation

Septembre 2023

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)

sous la responsabilité de son auteur

## Contact ADEME

Emilie LE FUR

[emilie.lefur@ademe.fr](mailto:emilie.lefur@ademe.fr)

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur